CENTRALE SUPELEC ALUMNI
8, Rue Jean Goujon - 75008 PARIS
Association Reconnue d'Utilité Publique par Décret de Napoléon III du 14 Août 1867

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2023

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte au Président et au Conseil d'Administration de la régularité de la convocation, de la communication des pièces et des documents aux membres de l'Association et de la réunion.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

.
L'Assemblée Générale décide d'adopter le rapport du Trésorier, le rapport d'activité sur la situation morale et financière de l'Association ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (Bilan, comptes de résultat et annexes) et donne quitus entier et définitif aux membres du Conseil d'Administration, y compris sortants ou ayant démissionné en cours d'année pour leur gestion dudit exercice.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le résultat s'élevant à **3.016.221 Euros** au compte « report à nouveau ».

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'Association s'élèveront à **6.830.134 Euros** contre 3.813.913 Euros au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le budget présenté pour l'exercice 2023.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve chacune des conventions passées au cours de l'exercice écoulé.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve pour l'année 2024 le montant de la cotisation annuelle à l'Association CentraleSupélec Alumni et le montant de l'abonnement annuel à la revue CentraleSupélec selon la grille tarifaire suivante:

TARIF 2024 proposition		
	Cotisation	**Abonnement à la revue**
Promotion 2014 et antérieures	190, 00 €	48,00 €
Promotion 2015 à 2017	130,00 €	48,00 €
Promotions 2018 à 2020	85,00 €	48,00 €
Promotions 2021 à 2023	50,00 €	48,00 €
Cotisation Premium	300,00 €	Offert
Cotisation Premium Plus	500,00 €	Offert
en recherche d'emploi (*)	50,00 €	
conjoint veuf non alumni	100,00 €	
abonnement revue seule		72,00 €
(*) sur justificatif		

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve les principes suivants de constitution de la liste des diplômes permettant l'admission à CentraleSupélec Alumni :

- Continuité de la reconnaissance des diplômes antérieurs
- Avoir suivi un cursus d'au moins deux semestres à CentraleSupélec

La grille tarifaire de la 7ème résolution s'applique à tous les diplômés relevant de cette liste.

NEUVIÈME RÉSOLUTION (à modifier)

Élection pour le premier collège d'Administrateurs **:**
Membres sollicitant leur élection dans le premier Collège d'Administrateurs regroupant les candidats présentés par les groupes et les promotions
4 candidats à élire dont 2 issus des groupes et 2 issus des promotions

Les candidats présentés par leur groupe ou leur promotion, dont les noms figurent dans le tableau ci-après, soumettent au vote de l'Assemblée Générale leur élection en qualité de membre du Conseil d'Administration pour le premier collège d'Administrateurs, pour une période de deux années prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des membres à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Chaque candidat déclare qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à l'exercice des fonctions qu'il pourrait exercer, dans les conditions prévues par la Loi, les statuts et le règlement intérieur, s'il est élu.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des résultats figurant dans le tableau ci-dessous, approuve l'élection comme membres au Conseil d'Administration au titre du premier collège d'Administrateurs:

(*) Ordre alphabétique selon le nom des candidats, avec tirage arbitraire de la 1ere lettre « P »

Diplôme	NrOrdre_Nom_Prénom (*)	Année Promotion	Groupe/ promotion représenté(e)	Nombre de voix exprimées	Nombre de voix obtenues	Elu(e)
ECP	1_Pinton_Francois	79	GP-PROF			
ESE	2_Sulzer_Jean-François	69	PROMOTION			
ECP	3_Chollier_Bruno	81	GP-PROF			
ECP	4_Lapras_Vincent	90	PROMOTION			
ESE	5_Misheletti_Frédéri	96	GP-PROF			

DIXIÈME RÉSOLUTION (à modifier)
Élection pour le second collège d'Administrateurs **:**
Membres qui se portent candidats de manière individuelle – 8 candidats à élire

Les candidats de manière individuelle, dont les noms figurent dans le tableau ci-après, soumettent au vote de l'Assemblée Générale leur élection en qualité de membre du Conseil d'Administration pour le second collège, pour une période de deux années prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des membres à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Chaque candidat déclare qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à l'exercice des fonctions qu'il pourrait exercer, dans les conditions prévues par la loi, les statuts et le règlement intérieur, s'il est élu.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des résultats figurant dans le tableau ci-dessous, approuve l'élection comme membres au Conseil d'Administration au titre du second collège d'Administrateurs:

(*) Ordre alphabétique selon le nom des candidats, avec tirage arbitraire de la 1ere lettre « D »

Diplôme	NrOrdre_Nom_Prénom (*)	Année Promotion	Nombre de voix exprimées	Nombre de voix obtenues	Elu(e)
ECP	1_Dennery_Willy	16			
ESE	2_Gazel_Anthoine_Laetitia	94			
Dr_ECP	3_Gonzalez_Nydia	09			
ECP	4_Grenier_Alexis	87			
ESE	5_Marsol_Simon	06			
ECP	6_Mérian_Gildas	80			
ECP	7_Merlet_Bruno	70			
ESE	8_Montagard_Frédéric	94			
ECP	9_Mortier_Jacques	68			
ECP	10_Muller_Isabelle	78			
ECP	11_Paepegaey_Alexandre	13			
ECP	12_Peyrard_Alice	00			
ECP	13_Saniger_Jordi	98			
ECP	14_Souied_Jerome	94			
ECP	15_Techer_Henri	86			
ESE	16_Tessereau_Guy	83			
ESE	17_Valentin_Hugues	99			
Msp_ECP	18_Belaid_Gabriela	10			
Dr_ECP	19_Bendhaou_Wafa	16			
ESE	20_Blete_Jean-Guy	81			
ESE	21_Calviac_Julien	03			
ESE	22_Clot_Vincent	04			

***